

Vos questions / nos réponses

Stopper le crack en 2025

Par [Tara](#) Postée le 17/09/2025 18:56

Mon fils va mourrir . Il souffre de pathologie duelle psychiatrique et addictive . Il fume du crack depuis 8 mois et n'arrive plus à seen passer . Polyaddict depuis au moins 6 ans .. peut on s'en sortir ?

Mise en ligne le 19/09/2025

Bonjour,

Nous sommes sensibles à vos inquiétudes et interrogations vis-à-vis de la consommation de crack de votre fils et ses difficultés à en sortir.

Comme pour toute addiction, il est toujours possible d'en sortir même si le parcours peut être long et fonction de facteurs individuels et de la nature du produit.

En revanche, cela implique que l'usager y consente et qu'il adhère pleinement à une démarche de sevrage et de soins adaptés à sa situation.

Pour avoir déjà sollicité cet espace d'échange, nous constatons qu'il a effectué par le passé, plusieurs séjours hospitaliers et qu'il connaît les structures de soins en mesure de l'aider.

Nous supposons que vous avez déjà tenté de l'encourager pour qu'il reprenne contact avec les professionnels de soins qui le connaissent. Ne perdez pas espoir et continuez à aborder les pistes possibles de rétablissement avec lui.

En revanche, si votre fils est dans des conduites à risque, type passage à l'acte suicidaire ou qu'il présente un danger imminent pour lui-même ou pour autrui du fait de sa pathologie psychiatrique, vous pouvez solliciter une demande d'hospitalisation sans consentement en psychiatrie.

Nous vous joignons en bas de page, un lien vers le site du service public pour en connaître les modalités.

Nous ignorons, si de votre côté vous avez pu activer une demande de soutien en votre qualité de parents, car il nous semble important que vous puissiez vous appuyer sur une aide extérieure. Nous vous avions indiqué dans nos précédents échanges, l'existence de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM), ou des consultations destinées à l'entourage en addictologie. Il importe que vous aussi, puissiez bénéficier d'un soutien et d'une écoute dans ce que vous traversez actuellement.

Nous vous transmettons à nouveau des liens vers le site de l'UNAFAM et notre rubrique « adresses utiles » pour trouver des interlocuteurs en mesure de vous soutenir.

Enfin, pour un échange plus fluide et interactif, nous sommes disponibles par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit), 7j/7 de 8h à 2h. Egalement par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)
- [Site UNAFAM](#)
- [Site du service public hospitalisation pour troubles psychiatriques](#)